



Communiqué de presse

Nitrites dans la charcuterie : l'Anses confirme le lien entre risque de cancer et exposition aux nitrites et nitrates via la viande transformée. foodwatch, la Ligue contre le cancer et Yuka pressent les pouvoirs publics d'interdire ces additifs.

Paris, le 12 juillet 2022. C'était la dernière et très attendue étape dans le feuilleton de la mobilisation citoyenne lancée fin 2019 et de la loi visant à interdire les nitrites ajoutés dans la charcuterie, débattue en février dernier : l'avis de l'Anses (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) *relatif aux risques associés à la consommation de nitrites et de nitrates* vient enfin de tomber.

Et ses conclusions confirment qu'il faut agir sans attendre. L'Anses confirme en effet « l'existence d'une association positive entre l'exposition aux **nitrites et/ou aux nitrates** via la **viande transformée** et le risque de cancer colorectal ».

Le groupe de travail de l'Anses et les Comités d'experts spécialisés recommandent notamment :

- de **limiter l'exposition alimentaire aux nitrates et aux nitrites via les produits carnés traités** en limitant l'utilisation des additifs nitrés ajoutés et en respectant les recommandations de consommation ;
- que la **suppression ou la réduction éventuelle de l'usage des nitrates/nitrites** soit systématiquement associée à des mesures de maîtrise compensatrices autorisées, validées, surveillées, vérifiées, partagées par les professionnels et par les autorités ;
- d'améliorer **l'information des consommateurs** concernant l'utilisation d'alternatives à l'emploi des nitrates, nitrites telles que les bouillons de légumes, qui peuvent également être source d'exposition à ces composés.

« Face aux faits scientifiques, les acteurs politiques doivent prendre leurs responsabilités. En effet, après plusieurs mois d'attente, l'avis de l'Anses doit être suivi d'une action forte de la part du nouveau gouvernement. Les nombreuses alertes scientifiques, dont celle de l'Anses, le rapport parlementaire étayé et près de 400 000 signataires de notre pétition l'exigent. La santé publique doit enfin primer, n'en déplaise aux lobbies », martèlent foodwatch, la Ligue contre le cancer et Yuka.

Cet avis scientifique majeur de l'Anses vient appuyer la mobilisation lancée par les trois organisations en 2019, les conclusions de la mission parlementaire et la « loi nitrites » menés par le député Richard Ramos avec un groupe de parlementaires trans-partisans. Il vient surtout contredire le lobby de la charcuterie, la FICT (Fédération française des industriels charcutiers traiteurs), qui s'époumone depuis trois ans pour faire croire que les nitrites et nitrates ajoutés ne présentent pas de risques sérieux pour la santé, et qui a cherché à bâillonner la mobilisation en attaquant Yuka devant plusieurs tribunaux de commerce.

« Il est hors de question d'accepter de perdre plus de temps ou de se contenter d'engagements volontaires des entreprises, qui créent un marché à deux vitesses : un pour les pauvres et un pour les nantis et informés. Il n'y a qu'une façon de protéger enfin la santé des consommatrices et consommateurs : interdire les nitrites et nitrates ajoutés à l'alimentation. Il est désormais important de mettre les conclusions du rapport en application de la loi votée avec un calendrier qui mette fin à cette cause évitable », insistent foodwatch, la Ligue contre le cancer et Yuka.

Une simple réduction des doses de ces additifs sur base volontaire, idée proposée par certains, ne pourrait en effet être une solution acceptable pour la protection de la santé publique. Et ce d'autant plus que les industriels prouvent tous les jours dans les rayons des supermarchés qu'ils parviennent à se passer de ces additifs avec de larges gammes « sans nitrites » dont ils se vantent régulièrement dans des publicités, et qu'ils vendent souvent plus cher.

Pour rappel, la loi votée le 3 février dernier prévoit :

Dans un délai de 6 mois après la promulgation de la loi :

Le Gouvernement « présente au Parlement un rapport tirant les conclusions de l'avis de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail sur les risques associés à l'ingestion d'additifs nitrés dans la charcuterie en matière de santé publique ».

Dans un délai de 12 mois après l'avis de l'Anses (prévu mi-2022), donc pas avant la mi-2023

:

Un décret fixera « une trajectoire de baisse de la dose maximale d'additifs nitrés au regard des risques avérés pour la santé humaine. Après avis de la même agence, ce décret peut aussi fixer une liste et un calendrier de produits soumis à une interdiction de commercialisation de produits incorporant des additifs nitrés ».

Sources

- [Pétition](#) foodwatch, Yuka, Ligue contre le cancer : « Stop aux nitrites ajoutés dans notre alimentation », près de 370.000 signatures
- Nitrites : une première avancée à l'Assemblée nationale et un Gouvernement qui freine, [communiqué de presse](#) 26 janvier 2022
- [Communiqué de presse, vidéo et nombreuses sources](#), par foodwatch, Yuka et la Ligue contre le cancer : « Nitrites ajoutés : jusqu'à 4 000 nouveaux cas de cancers par an liés à la consommation de viande transformée pourraient être évités en France » (3 février 2020)
- [Communiqué de presse, rappel des faits et nombreuses sources](#) : « foodwatch, Yuka et la Ligue contre le cancer exigent l'interdiction des nitrites et nitrates dans l'alimentation » (20 novembre 2019)
- [Vidéo](#) Yuka, foodwatch, la Ligue contre le cancer

Contacts presse

foodwatch – [Ingrid Kragl](#) – 06 01 23 12 46

Yuka - [Benoit Martin](#) – 07 80 96 72 82

Ligue contre le cancer - [Aelya Noiret](#) – 06 52 03 13 47